بسم الله الرحمن الرحيم

Réponse à Yussuf b. Tachfin sur les Ash'arites

Voici le texte de la question posée par le Commandeur des Musulmans, peu après sa prise de fonction et l'ampleur inédite du mouvement almoravide, lorsque certains juristes dudit mouvement ont alerté cet émir au sujet des chamboulements en Orient sur les questions théologiques et l'ont mis en garde — à tort — contre l'école ash'arite, qui s'est instituée dans la défense de la Sunnah et du chemin authentique.

La raison qui a poussé Ibn Tachfin à se diriger vers Ibn Rushd est que ce dernier était, sans contestation, le plus savant des juristes malékites d'Occident à son époque. Sa réponse suffirait donc à limiter les critiques des juristes almoravides, ce mouvement étant particulièrement attaché à l'étude traditionnelle du droit malékite, et encore plus depuis leur arrivée au pouvoir et leur prise d'une grande partie des deux Maghrebs (Central et Occidental) et de l'Andalousie, à la suite des crises qu'elle a connues.

Question d'Ibn Tachfin

Que dit le juriste (al-faqīh), le très éminent juge, l'unique, Abū al-Walīd — qu'Allah lui accorde succès et rectitude, et lui ouvre la voie vers tout bien — au sujet du Shaykh Abū al-Ḥasan al-Ashʿarī, Abū Isḥāq al-Isfarāyīnī, Abū Bakr al-Bāqillānī, Abū Bakr Ibn Fūrak, Abū al-Maʿālī [al-Juwaynī] et Abū al-Walīd al-Bājī, ainsi que leurs semblables parmi ceux

qui professent la science du kalām, qui traitent des fondements de la religion et qui composent des réfutations contre les gens des passions et des doctrines déviantes ?

Sont-ils des imams de droiture et de guidance, ou bien des chefs d'égarement et d'ignorance ?

Et que dis-tu de ceux qui les insultent, les dénigrent, injurient quiconque se rattache à la voie ashʿarite (al-Ashʿariyya), les déclarent mécréants, se désolidarisent d'eux, se détournent d'eux dans leur loyauté religieuse (wilāya), et croient qu'ils sont dans l'égarement et plongés dans l'ignorance ?

Que convient-il de dire à leur sujet ? Comment doit-on agir envers eux ? Quelle croyance doit-on avoir à leur égard ? Doit-on les laisser à leurs passions, ou bien doit-on réfréner leur excès et leur emportement ? Et est-ce que cela constitue une atteinte à leur probité religieuse et une cause de discrédit à leur égard, ou non ?

Explique-nous le rang de ces imams mentionnés, leur position dans la religion, et expose clairement la situation de celui qui les dénigre, de celui qui se détourne d'eux, de celui qui leur est loyal et de celui qui les aime, de façon explicite, décisive et récompensée, si Allah Très-Haut le veut.

Ibn Rushd — qu'Allah lui fasse miséricorde — répondit :

J'ai examiné, qu'Allah nous préserve, toi et moi, cette question que tu as posée, et j'en ai pris connaissance.

Quant à ceux que tu as mentionnés parmi les savants, ce sont des gens de bien et des imams de guidance, dont il est obligatoire de suivre l'exemple. Ils se sont levés pour défendre la Sharīʿa ; ils ont réfuté les ambiguïtés des gens de l'égarement et de l'hétérodoxie ; ils ont éclairci les problèmes difficiles et exposé ce qu'il est obligatoire de croire parmi les doctrines religieuses.

En raison de leur connaissance des fondements des religions (uṣūl al-diyānāt), ils sont, en vérité, les savants authentiques. Car leur science porte sur Dieu — exalté soit-Il —, sur ce qui Lui est nécessaire, ce qui est possible à Son sujet et ce qui Lui est impossible. Or les branches de la religion (al-furūʿ) ne peuvent être connues qu'après la connaissance des fondements (al-uṣūl).

Il est donc obligatoire de reconnaître leurs mérites et d'admettre leurs précédences éminentes dans la religion.

Ce sont eux que visait le Messager d'Allah — Dieu sait mieux — lorsqu'il a dit :

« Cette science sera portée, à chaque génération, par ses hommes intègres, qui en écarteront les déformations des extrémistes, les usurpations des imposteurs et les interprétations des ignorants. »

Ainsi, nul ne croit qu'ils sont dans l'égarement, si ce n'est un ignorant, un innovateur (mubtadiʿ) ou encore un pervers (fāsiq).

Allah — Puissant et Majestueux — a dit :

« Et ceux qui offensent les croyants et les croyantes sans qu'ils l'aient mérité portent certes la charge d'une calomnie et d'un péché manifeste. »

Il convient donc d'éclairer celui qui est ignorant parmi eux, de discipliner le pervers et de demander à l'innovateur qui s'est écarté de la vérité de revenir à la rectitude, lorsqu'il affiche ouvertement son innovation.

S'il se repent, tant mieux ; sinon, il doit être châtié jusqu'à ce qu'il se repente, comme le fit ʿUmar ibn al-Khaṭṭāb — qu'Allah l'agrée — avec Ṣabīgh, lorsqu'il le frappa à cause de ses déviations en matière de croyance, jusqu'à ce que celui-ci dise :

« Ô Commandeur des croyants ! Si tu voulais guérir mon mal, tu as atteint l'endroit même du mal ; et si tu voulais me tuer, alors achève-moi. »

Quant à celui qui les traite de mécréants, il mérite une sanction sévère en raison de ce qu'il a attribué à des musulmans.

Et l'on doit interdire qu'une telle personne soit placée à la tête des musulmans, tant qu'elle persiste dans cette attitude.

C'est auprès d'Allah que je demande protection et réussite, par Sa miséricorde.

Fin de la réponse de Sidi Muḥammad ibn Rushd.